

RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES DES AGENTS DE SERVICE HOSPITALIERS ET MÉDICO-SOCIAUX



Public / Pré-requis :

- Agents des services hospitaliers (ASH) ou agents de service exerçant en SAAD, EHPAD ou établissement de santé, public ou privé, justifiant d'au moins 3 mois d'ancienneté, qui seront sélectionnés par leurs employeurs (par entretien de positionnement)
- Pas de condition de qualification pré-requise

Groupe de 8 à 15 personnes

Objectifs:

- Améliorer et sécuriser sa pratique professionnelle auprès des personnes soignées.
- Une posture professionnelle (bienveillance, empathie).
- Protéger la personne âgée (chutes, propagation virus...).
- Capacité à observer, transmettre.
- Organisation du travail en équipe.
- La relation avec les résidents, aidants, membres de l'équipe.
- Éthique professionnelle (confidentialité, secret professionnel, comportement).
- La réalisation de soins : critères de qualité, respect et intimité, soins d'hygiène et de confort, ergonomie.
- Transmission des informations.

Référents Territoriaux :

Coordination: M. COHEN Pédagogique : Mme HUET- BOYER Administratif: Mme NOUËT

Référents de sites :

Coordination

Lannion: M. GUILLOU Paimpol/Tréguier : Mme MAHE Saint-Brieuc: M. COHEN

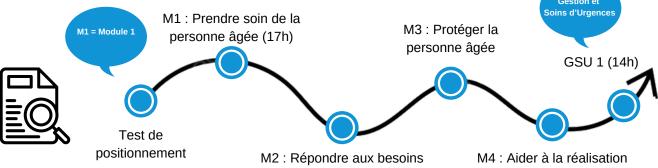
Référents pédagogiques

Lannion: M. BARBA Paimpol/Tréquier : Mme BOUVAT Saint-Brieuc: Mme HUET-BOYER

Référents administratifs

Lannion: Mme DELEU Paimpol/Tréquier : Mme MERLE Saint-Brieuc : Mme NOUËT

Contenu et programme :



de la personne âgée (18h)

Jour de bilan (7h) = adistance de la fin de formation

des soins (21h)

<u> Moyens pédagogiques :</u>

- Échanges interactifs entre formateurs et participants
- · Apports et réactualisation des connaissances théoriques
- Étude de situations / Travaux pratiques
- Travail individuel et collectif
- Retour sur expériences

<u>Suite de parcours :</u>

Construire un projet professionnel en s'appuyant sur ce parcours pour la formation conduisant au diplôme d'état aide-soignant soit par:

- La consolidation du projet à murir
- L'entrée en IFAS
- La validation des acquis de l'expérience professionnelle

Durée: 84 heures sur 3 périodes distinctes

Tarif TTC: 1033 € / personne

Taux de satisfaction : 99% sur la 1ère session 2024 Taux de réussite : 100 % sur la 1ère sessions 2024 <u>Débouchés</u>: postes sur lesquels ces connaissances

théoriques et pratiques sont nécessaires

Employabilité: étude en cours Formation non éligible au CPF

CALENDRIER





- I1, I2 & I3 / C2 - I5 & I6 / C3 - I9